

Ablon-sur-Seine

Alfortville

Arcueil

Athis-Mons

Boissy-Saint-Léger

Bonneuil-sur-Marne

Bry-sur-Marne

Cachan

Champigny-sur-Marne

Charenton-le-Pont

Chennevières-sur-Marne

Chevilly-Larue

Choisy-le-Roi

Créteil

Fontenay-sous-Bois

Fresnes

Gentilly

L'Haÿ-les-Roses

Ivry-sur-Seine

Joinville-le-Pont

Juvisy-sur-Orge

Le Kremlin-Bicêtre

Limeil-Brévannes

Maisons-Alfort

Mandres-les-Roses

Marolles-en-Brie

Morangis

Nogent-sur-Marne

Noisieu

Orly

Ormesson-sur-Marne

Paray-Vieille-Poste

Périgny-sur-Yerres

Le Perreux-sur-Marne

Le Plessis-Trévisé

La Queue-en-Brie

Rungis

Saint-Mandé

Saint-Maur-des-Fossés

Saint-Maurice

Santeny

Sucy-en-Brie

Savigny-sur-Orge

Thiais

Valenton

Villecresnes

Villejuif

Viry-Chatillon

Villeneuve-le-Roi

Villeneuve-Saint-Georges

Villiers-sur-Marne

Vincennes

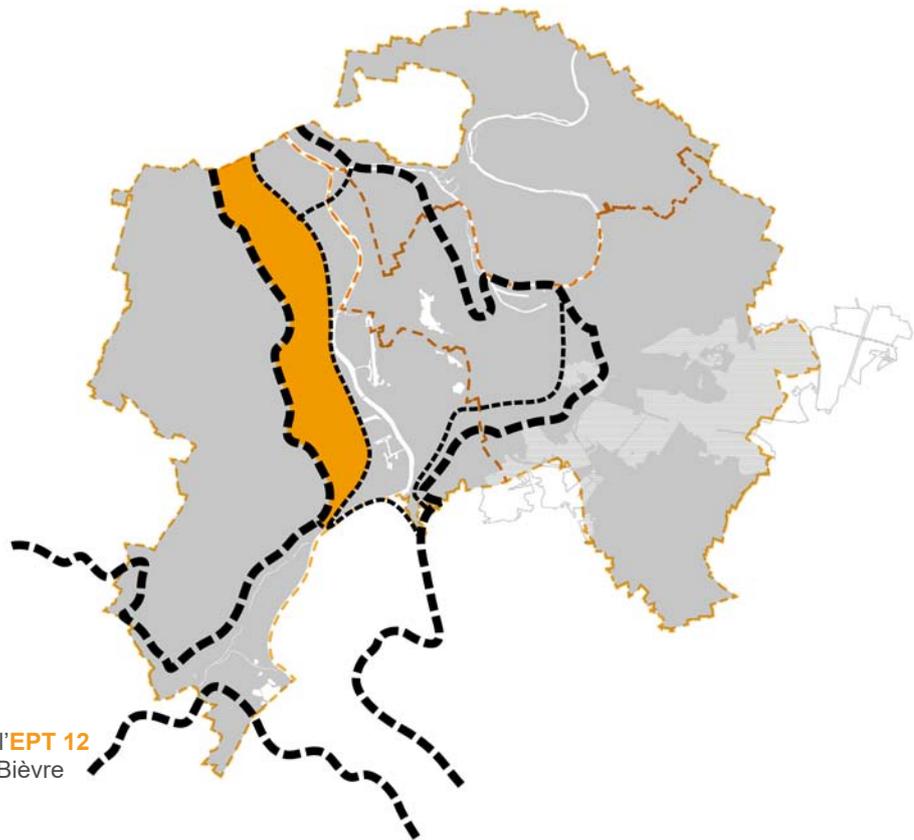
Vitry-sur-Seine

Unité 3.3

Les coteaux de la Seine

Les coteaux de la Seine en rive gauche se déroulent parallèlement au fleuve. Ils constituent l'interface entre le plateau de Longboyau et la plaine centrale. Ses pentes sont particulièrement marquées au nord (Ivry-sur-Seine) et au sud (Ablon-sur-Seine).

Les cœurs de village anciens se sont installés quant à eux en rebord de plateau ou en pied de coteau à l'abri des inondations, pour profiter d'une exposition et capter l'eau des sources. Des versants agricoles productifs, il ne reste aujourd'hui que la trame des anciens vignobles et vergers qui transparait encore dans le parcellaire en lanière des pavillons et dans les tracés irréguliers des anciens bourgs (Orly, Villeneuve-le-Roi). Les villages implantés sur les pentes se sont développés le long des grands axes historiques et la ville de Choisy-le-Roi a la particularité d'être implantée de part et d'autre de la Seine.



11 communes sur l'EPT 12
Grand-Orly Seine Bièvre

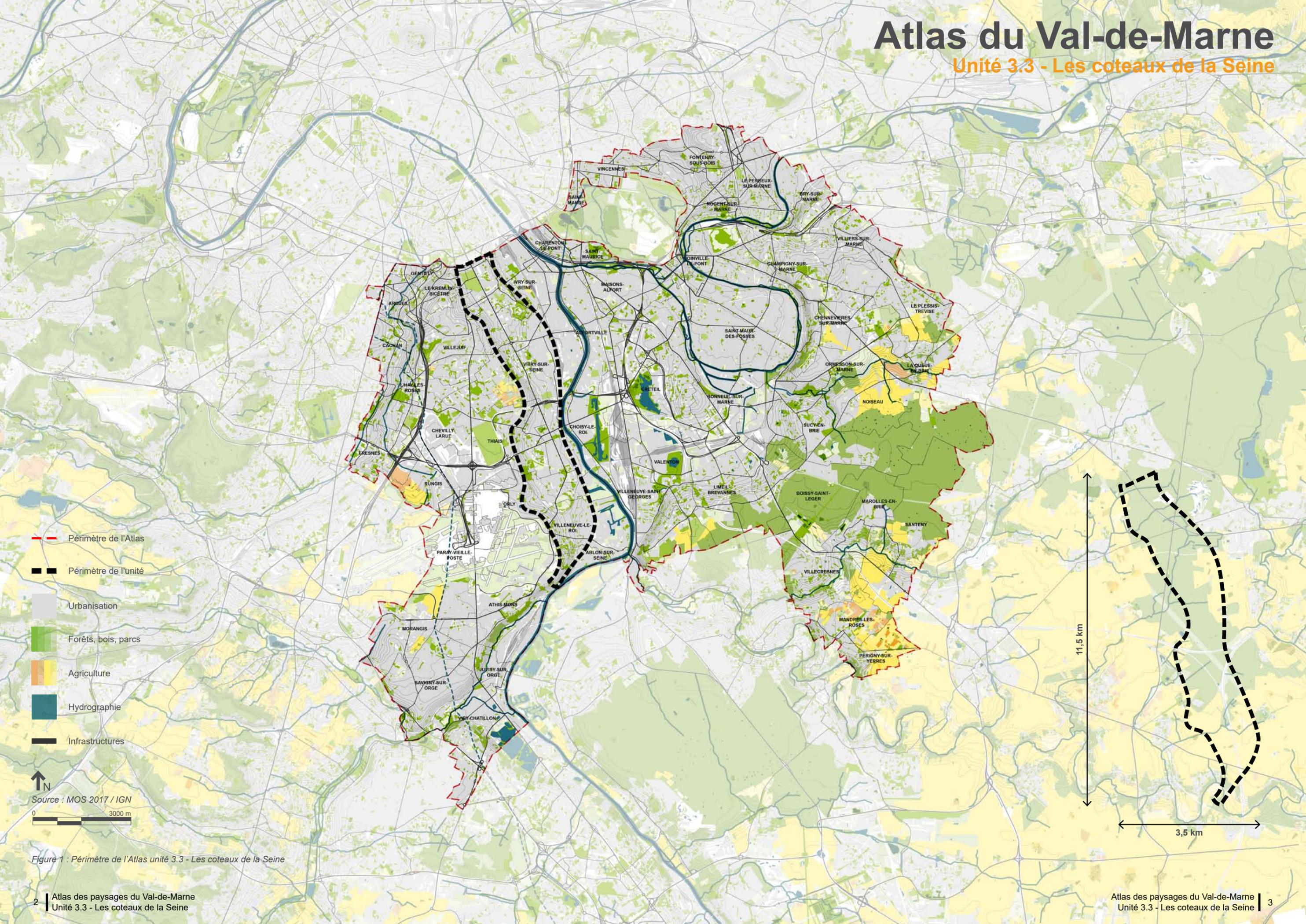


Figure 1 : Périmètre de l'Atlas unité 3.3 - Les coteaux de la Seine



Quartiers pavillonnaires jardinés de formes diverses en balcon sur la plaine centrale

Espace de respiration composé du stade Alain Mimoun et de jardins partagés

Parc Jean-Mermoz, espace de nature et de loisirs associé à la rénovation urbaine

Parc de la mairie, espace paysager témoin du passé royal de la ville

Lignes ferroviaires et franges industrielles qui isolent le lit de la Seine

Parc des sports du Grand Godet, plaine de jeu isolée dans la ville qui donne à voir l'horizon

Bois des Roses, ponctuation paysagère et arborée du coteau

Parc de l'Oiseau, espace ludique et de rencontres associé à la rénovation urbaine

Axe historique de la D5, recomposition et transformation en boulevard urbain

Implantation historique de Choisy-le-Roi, quartier sur dalle à proximité de la Seine

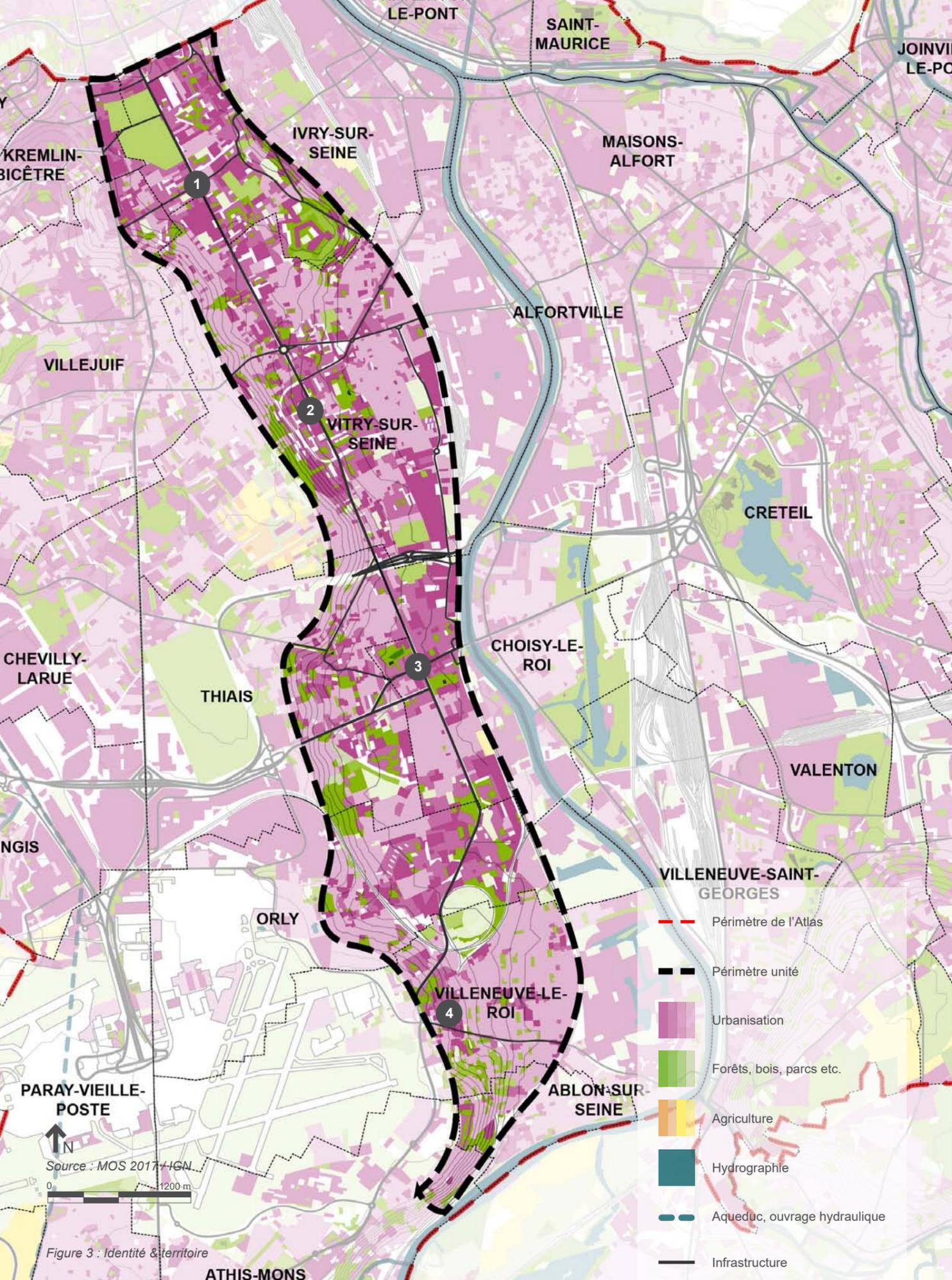
Plaine centrale de la Seine

Plateau de Lonboyau

Quartier de grands ensembles en cours de mutation (renouvellement urbain)



Une transition urbaine entre ville dense et quartier résidentiel
Un coteau multifacette, quatre séquences citadines



Un prolongement de Paris

Cette portion de territoire tout en longueur, située sur la rive gauche de la Seine, dessine une continuité urbaine depuis et vers Paris. Les cœurs se sont progressivement urbanisés au profit de grands domaines, puis de lotissements pavillonnaires plus ou moins constitués. Ce développement s'accompagne de l'installation d'équipements publics (19ème et 20ème siècles). Il en résulte une grande mixité de formes et de tailles bâties. Ses tissus artisanaux et parfois industriels sont encore présents

Ce dispositif se poursuit jusqu'à Ablon-sur-Seine, Juvisy-sur-Orge ou encore Viry-Chatillon. Il varie suivant les pentes et les implantations historiques comme à la ville de Choisy-le-Roi située sur un carrefour historique (franchissement de la Seine, connexion avec la plaine de Versailles).

Un axe historique à flanc de coteau

Longeant la Seine, le coteau a constamment été occupé, cultivé puis habité. L'urbanisation s'est organisée en grappes et en villages-rues autour de l'ancienne route royale (D5). Ce fil conducteur recomposé en boulevard urbain part de la Porte de Choisy pour rejoindre en ligne droite Choisy-le-Roi et bifurquer à Orly. Sur cette colonne vertébrale territoriale qui se transforme, la densification et la mutation des tissus s'accompagnent de la réinstallation d'une ligne de tramway T9 en lieu et place de celle existante au 19ème siècle et de la ligne de bus en site propre souligné par des alignements déplacés sur les franges.

Un effet perdu de balcon sur la Seine

L'organisation viarie est relativement simple et structurée autour de la D5. Les voies et les espaces publics ne laissent que peu d'ouvertures sur la plaine centrale. Seules quelques rues perpendiculaires à la vallée offrent de grandes échappées visuelles. La topographie pourtant marquée du coteau est gommée par une occupation habitée constante, que seuls les murets de clôture ou les soubassements d'immeubles révèlent. La variation du profil du coteau, conjuguée à l'installation de l'habitat et au traitement des franges industrielles, produit des paysages urbains variés.

Quatre séquences citadines

1 Le coteau faubourien d'Ivry-sur-Seine :

S'y côtoient en désordre des maisons ouvrières, du bâti artisanal, des équipements, des grands ensembles qui manifestent une diversité historique et le lien avec Paris. Le passé ouvrier au service de la capitale demeure, par des formes relativement basses et villageoises au tracé viarie, pratiquement inchangé.

2 Le coteau dense de Vitry-sur-Seine

Les grandes opérations urbaines témoignent d'une politique de planification qui caractérise cette partie du coteau et la terrasse basse de Vitry-sur-Seine. Le coteau alterne : poches d'habitats collectifs et/ou d'équipements publics ordonnés, repliés sur eux-mêmes ; quartiers d'habitats individuels décousus mélangés avec de l'artisanat et des tissus de grands

ensembles, avec leur mode opératoire propre à chaque époque de construction qui va du plot dans la pente aux grandes barres, en passant par les constructions plus récentes en front urbain. Quelques quartiers de maison de banlieue subsistent.

3 Le coteau étagé de Choisy-le-Roi

Deux éléments le singularisent des autres : c'est la partie du coteau la plus proche de la Seine et son implantation historique date du 16ème siècle. Passé le croisement entre la D5 et la D86 qui est marqué de quelques grandes tours et quartiers sur dalle, c'est une ambiance de ville pavillonnaire qui se manifeste par une relative homogénéité bâtie, entre petits immeubles, maisons bourgeoises de villégiature et maisons individuelles allant du pavillon de banlieue aux maisons accolées.

4 Le coteau abrupt de Villeneuve-le-Roi et d'Ablon-sur-Seine

Il est composé de bourgs anciens accrochés aux versants et aux tracés sinueux. Il se caractérise par une majorité de pavillons de diverses époques et d'un système de rues complètement inféodées à la topographie. Les tissus de quartiers pavillonnaires se succèdent pour former une successions d'ambiances plurielles. Par exemple, le quartier de la Faisanderie en pied de coteau affiche une structure en étoile singulière.

Ces séquences citadines sont ponctuées de quartiers de grands ensembles (barres et tours) en renouvellement comme les quartiers Sud de Thiais et Choisy-le-Roi et des quartiers Est d'Orly (Pierre au Prêtre, Aviateurs, Calmette, Navigateurs, Saules, etc.) ou les tours du Grand Godet



Choisy-le-Roi :
La D5 axe historique recomposé

Synthèse

Le coteau de la Seine en rive gauche ondule parallèlement au fleuve. Il présente différentes configurations urbaines qui s'y succèdent, toutes reliées par la D5, axe structurant et historique

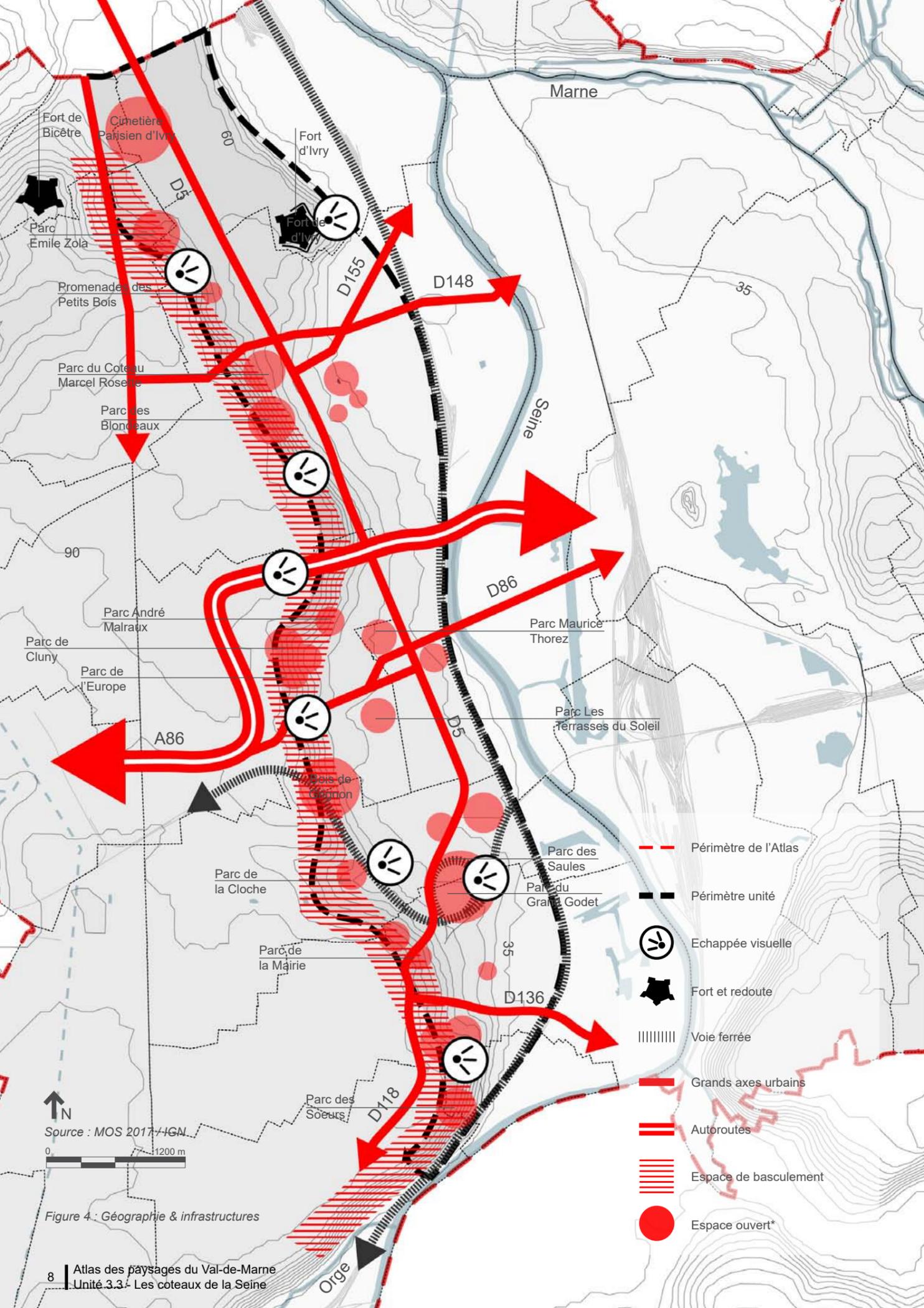
La diversité des tissus juxtaposés fait ressortir quatre séquences urbaines distinctes, ponctuées de respirations paysagères de proximité

Figure 3 : Identité & territoire

Valeurs clés des paysages

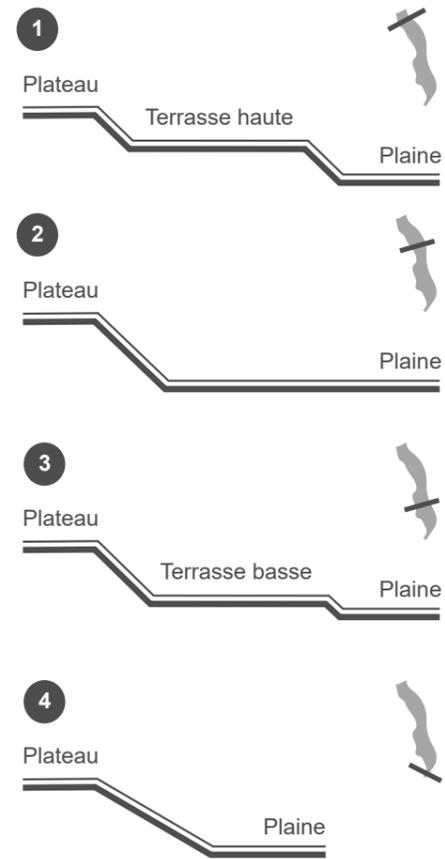
Géographie & infrastructures

Un coteau de taille modeste surplombant la vallée de la Seine
 Une organisation urbaine fédérée par la D5



Un coteau en longueur

Le coteau en rive gauche de la Seine s'étire sur un axe nord-sud de 11 km en belvédère sur la vallée avant de se retourner sur la vallée de l'Orge au sud. Il accompagne et souligne le tracé de la Seine à distance, en laissant s'étendre une plaine alluviale de 1 à 3 km de large.



Des terrasses qui étagent la pente

Les dénivelés plus ou moins abrupts du coteau forment une transition entre le plateau de Longboyau à l'ouest et la vallée de la Seine à l'est. Ses pentes marquées ménagent des vues lointaines sur la plaine centrale. En partant du pincement topographique situé entre Ablon-sur-Seine et Villeneuve-Saint-Georges, le coteau raide s'élargit en deux terrasses intermédiaires successives, à Choisy-le-Roi et, plus au nord, à Vitry-sur-Seine. Positionnés entre le plateau de Longboyau

d'altimétrie 90 NGF* et la plaine basse de la Seine 35 NGF*, ces paliers (terrasses alluviales intermédiaires) se situent à 40-50 NGF* et développent une topographie plus calme qui a favorisé une urbanisation sans contraintes, composée de tissus mixtes comme sur les communes d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine. Ce même dispositif se présente à Choisy-le-Roi. Ce niveau médian est entièrement constitué par des alluvions, parfois recouvertes de loess comme à Villeneuve-le-Roi. Ce dispositif étagé est unique dans les vallées de la Seine et de la Marne ; ce sont les seules parties à ne pas avoir été inondées lors des dernières grandes inondations de 1906 à l'exception du quartier de la Faisanderie.

Les implantations urbaines

À l'exception de Choisy-le-Roi construite de part et d'autre du fleuve, les villages anciens se sont installés en rebord de plateau ou en pied de coteau. Ils se sont développés sur les pentes et le long des voies parallèles au fleuve, à l'abri du risque de submersion. Par la suite, le bâti est remonté sur le plateau en conservant le parcellaire en lanière agricole ou s'étend dans la plaine de façon plus désordonnée. (Cf. fascicule 2)

Un territoire traversé et un axe ferroviaire en limite

La grande artère centrale (D5), desserte principale à l'échelle de l'unité, emprunte le coteau sinusoïdal en alternant forte pente et replat. Elle est nommée successivement « avenue » ou « boulevard » mais conserve tout au long de son parcours la même fonction de distribution. Les axes métropolitains perpendiculaires au coteau ajoutent une impression de fragmentation de la ville et la cisaille brutalement, sans considération pour la topographie. En contrebas, le relief comme l'urbanisation butent sur un axe ferroviaire, d'épaisseur variable générant des ruptures à toutes les échelles.

Une matrice de rues résidentielles

En complément des grands faisceaux routiers, le coteau développe un maillage

fin et dense de rues. Les tissus faubouriers situés au nord et les espaces pavillonnaires implantés sur d'anciens domaines sont structurés par un quadrillage plus ou moins dense. Les quartiers d'habitats individuels ou collectifs discontinus au sud et sur les pentes abruptes sont maillés de rues à flanc de coteau, parallèles aux courbes de niveau. La structure viaire fait « corps » avec le coteau et offre de multiples échappées visuelles.

Richesses

Des lignes de crête marquées, des versants aux configurations topographiques variées
 Quelques grandes échappées visuelles depuis l'espace public sur le territoire
 Un maillage de desserte urbaine très dense révélant la pente
 Une implantation du bâti et du parcellaire, exception faite des grands ensembles, permettant de ressentir la topographie du coteau

Faiblesses

Des ruptures infrastructurales aux franges parfois déconnectées de la desserte et difficilement franchissables
 Un manque de repère urbain dans le territoire faute d'image affirmée et identifiable à l'exception de quelques jalons (tours Robespierre à Vitry-sur-Seine, tours de Choisy-le-Roi, tours des Aviateurs à Orly, etc.)
 Implantation récente d'immeubles le long de la D5 (notamment à Vitry-sur-Seine), limitant les vues vers la plaine et la Seine

Problématiques

La forme du coteau et ses variations, socles et supports de singularité des formes urbaines

Un axe central (D5) et ses accotements, éléments repères et structurants dans la ville

Des vues longues sur la plaine de la Seine et les coteaux opposés

Source : MOS 2017 / IGN

Figure 4 : Géographie & infrastructures

Valeurs clés des paysages

Typologies urbaines

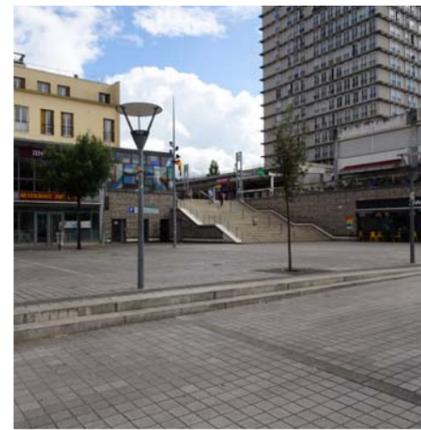
Une influence forte du relief et une certaine homogénéité urbaine
Un renouvellement urbain à l'œuvre



1 Ivry-sur-Seine :
Centre-bourg ancien



2 Villeneuve-le-Roi :
Noyau villageois



3 Choisy-le-Roi :
Centralité sur dalle



4 Ivry-sur-Seine :
Immeubles ordonnancés



5 Vitry-sur-Seine :
Immeubles ordonnancés



6 Vitry-sur-Seine :
Habitat individuel



7 Thiais :
Quartier de grands ensembles



8 Orly :
Quartier de grands ensembles



9 Thiais :
Résidence semi-ouverte



10 Villeneuve-le-Roi :
Habitat individuel ouvrier



11 Ablon-sur-Seine :
Habitat pavillonnaire



12 Thiais :
Lotissement pavillonnaire

Un coteau habité, une topographie marquée

La variation du profil des pentes et des terrasses est un facteur qui a particulièrement conditionné l'urbanisation du coteau. Les premières implantations dont les cœurs de bourg sont encore lisibles aujourd'hui comme à Ablon-sur-Seine, se sont installées sur les hauteurs du coteau ou en rebord des terrasses alluviales (Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine). La ville de Choisy-le-Roi est une exception, installée de part et d'autre de la Seine, là où le coteau vient côtoyer le fleuve. Son développement à partir du 16ème siècle est associé au ravitaillement du château de Versailles : création de la route royale vers la plaine et lieu de vie de la marquise de Pompadour.

Première couronne, des ambiances de faubourgs

La proche banlieue de Paris, à Ivry-sur-Seine, à Vitry-sur-Seine et au Kremlin-Bicêtre après avoir été faubourgs de la capitale, s'est accentuée par la densification et les activités artisanales aidant. Les résidus de ces tissus résistent à un très fort renouvellement urbain, avec une urbanisation composite où se mêlent habitations collectives, hangars d'activités artisanales, petits immeubles et habitats individuels. Les lieux de mémoire conservés maintiennent l'ambiance d'une époque ouvrière passée.

La D5 : le renouvellement urbain, des tissus confus

(Photographies n° 4 et 5)
Fortement présente dans le paysage du coteau, la grande ligne droite routière voit ses accotements se reconstruire, unifiant et homogénéisant les fronts bâtis qui les composent, là où s'opère une reconquête urbaine et le passage du tramway T9.

La trame parcellaire en lanières quand elle est présente y est effacée sans être prise en compte et revisitée dans les nouvelles opérations.

Tissus mixtes à dominante d'habitat individuel ou collectif discontinu

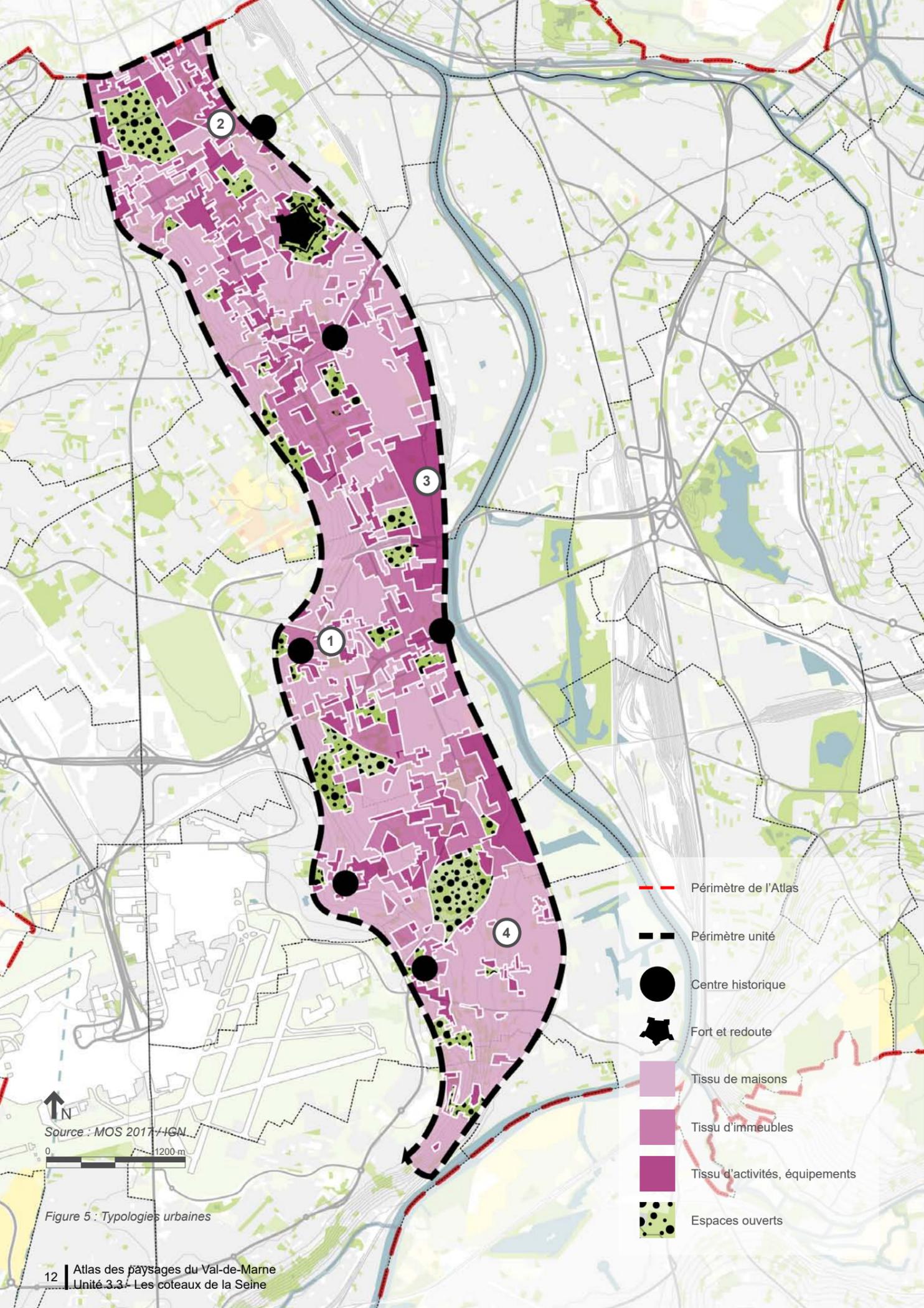
(Photographies n° 6, 10, 11 et 12)
Sur le reste du coteau, suivant les variations de pentes et les effets de terrasse, se développe une grande nappe pavillonnaire aux formes multiples dictées par la topographie. Une multitude d'ambiances et de paysages s'y juxtaposent.

On y trouve pêle-mêle des maisons individuelles de différentes factures, allant de la maison bourgeoise de vieux quartier à la maison en meulière ; quelques immeubles de faible hauteur ou encore des pavillons contemporains. Les quartiers mixtes sont desservis par de petites rues ou des ruelles confidentielles (dans le sens de la pente notamment) où la végétation peine parfois à trouver place. L'implantation des trames viaires en s'adaptant à la pente fabrique la spécificité de chaque quartier.

Vers le sud, les pentes du coteau se durcissent et les rues en forte déclivité prennent des parcours plus sinueux et la mixité s'atténue. Le parcellaire, souvent hérité des anciens vergers et des vignes en lanières est encore visible aujourd'hui mais tend à être effacé au fil du temps.

Grands ensembles et résidences semi-ouvertes

(Photographies n° 7, 8 et 9)
À partir de 1953, avec la massification et la recherche du confort pour tous, le territoire n'a pas échappé aux grandes politiques de logement qui sont venues planter ex-nihilo les principes défendus dans les années 1950 et suivantes. Aussi, de façon ponctuelle, l'urbanisme du courant moderniste à Choisy-le-Roi et à Vitry-sur-Seine tente de marquer des centralités urbaines. Plus loin, et de façon plus éparse (Thiais, Orly, Choisy-le-Roi), des opérations de grands ensembles, composées de barres et de tours viennent rompre avec la géographie du coteau. Paradoxalement, ces aménagements offrent des vues révélatrices puisque ce sont les seuls endroits depuis lesquels sont ménagées des vues dégagées sur le grand paysage.



Valeurs clés des paysages

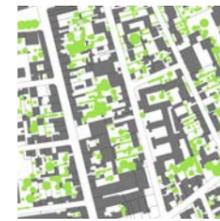
Typomorphologie*

Une succession de poches d'habitats aux formes variées
Un coteau effacé par l'urbanisation



1

1- Tissus hérités du passé agricole tissus de continuum bâti constituant l'espace public, composés :
- de centres-bourgs anciens
- de noyaux villageois



2

2- Tissus de continuum bâti constituant l'espace public, composés :
- de faubourgs
- d'ensembles d'immeubles ordonnancés et discontinus
- de petits équipements dans la ville



3

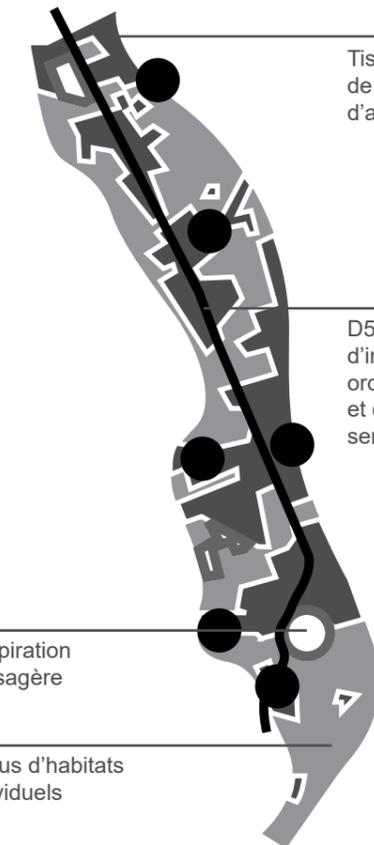
3- Tissus d'immeubles et de bâtiments discontinus composés :
- de quartiers de grands ensembles
- de quartiers sur dalle
- de résidences semi-ouvertes



4

4- Tissus de maisons individuelles, composés :
- de maisons groupées et accolées
- de quartiers pavillonnaires en bande ou en étoile
- de quartiers jardinés

5- Bâtiments identitaires
- bâtiments repères et patrimoniaux



Tissus faubouriens, de petits collectifs et d'artisanat

D5, Tissus d'immeubles ordonnancés et de résidences semi-ouvertes

Respiration paysagère

Tissus d'habitats individuels

Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies

Si les quartiers d'habitat individuel ont su adapter leurs voies de desserte à la pente et au parcellaire, les autres typologies sont le plus souvent venues en opposition au coteau. Ces poches urbaines ont investi le coteau et contribuent à l'effacer sans en tirer parti.

Richesses

Une composition urbaine structurée et lisible qui se métamorphose autour de la D5 et de sa nouvelle ligne de tramway T9
Des vues lointaines ménagées depuis les quartiers de grands ensembles dans la pente
Des ambiances variées d'échelle villageoise dans les différents quartiers pavillonnaires

Faiblesses

Une juxtaposition de tissus urbains qui peinent à dialoguer
Un coteau habité qui butte sur la voie ferrée empêchant toute relation des quartiers avec la Seine

Problématiques

La banalisation et la standardisation des accotements de la D5 et des ambiances villageoise qui laissent place à des nouvelles opérations

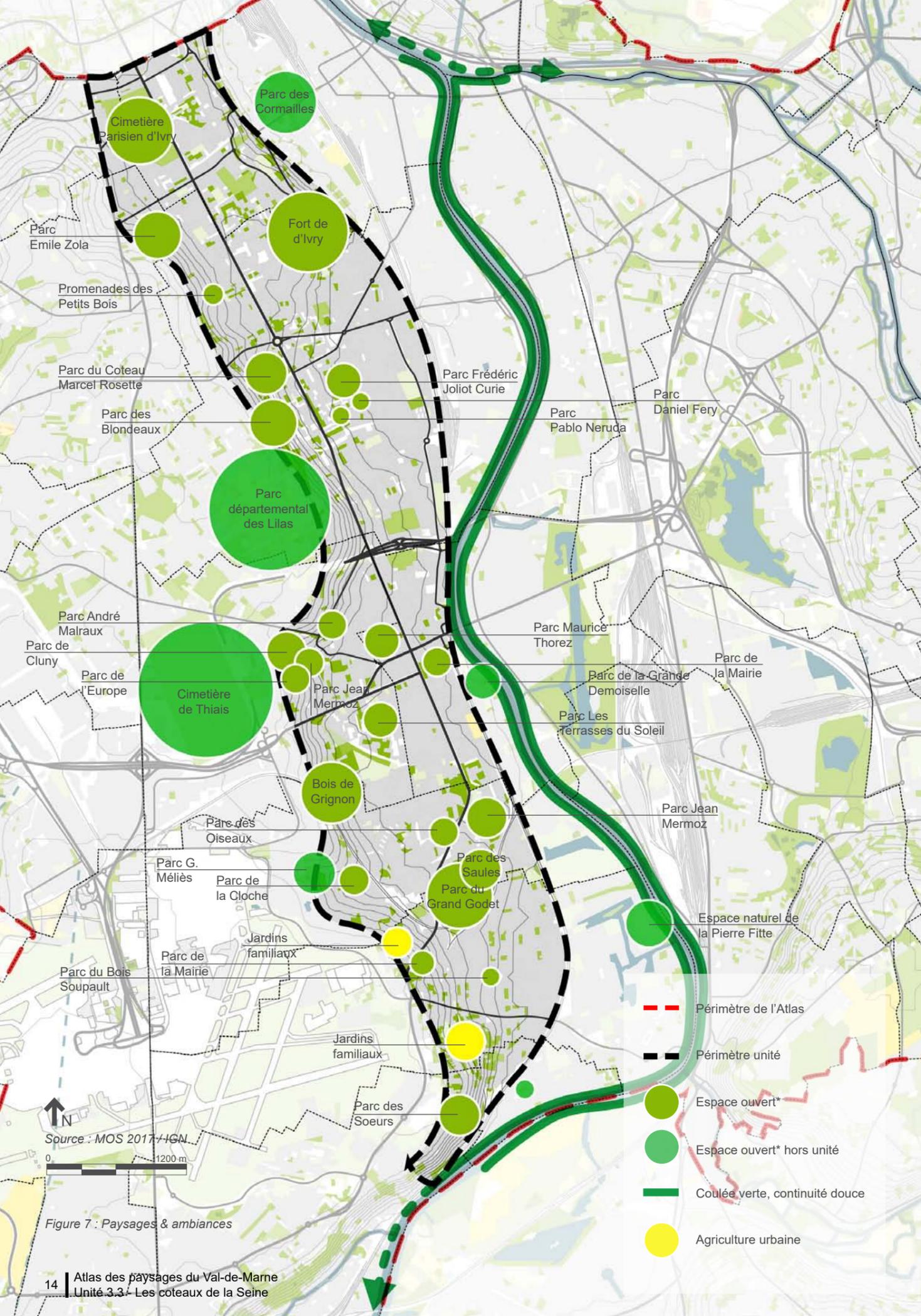
Une normalisation du renouvellement urbain lié à la densification des opérations dans le territoire

Le rapport à la pente comme élément de composition : chemins de traverse qui gravissent la pente, vues lointaines à ménager

Valeurs clés des paysages

Paysages & ambiances

De multiples espaces ouverts
Une ponctuation végétale de formes diversifiées



Il convient de distinguer et d'identifier les différents espaces de nature sur le coteau qui prennent des formes très différentes: bois, parcs, squares, alignement d'arbres et jardins, tous se complètent et répondent à une demande de proximité par la variété de leur taille (ample ou modeste) et composent une ponctuation végétale dans le cadre de vie. Le plus souvent close, leur accessibilité est facilitée et reste de cette façon connectée à la ville à l'inverse du Parc du Grand Godet ceinturé par les remblais et les voies ferrées, qui permettent de ressentir et de révéler la pente du coteau mais peinent cependant à ménager de vues lointaines sur la vallée de la Seine.

Une strate arborée domine dans tous ces espaces et confère au coteau un caractère et une identité propres quelles que soient leurs typomorphologies*.

Les bois et parcs

Souvent hérités des parcs de châteaux ou des domaines bourgeois (exemple parc de la Cloche à Orly) on y trouve principalement de grands arbres arrivés à maturité, remarquables dans la ville. Les petits parcs urbains sont plus jardinés et horticoles et prennent l'allure de jardins de proximité.

Le Fort d'Ivry et les jardins ouvriers

Le glacis engazonné (classé en Espace Naturel Sensible depuis 1991) et les jardins familiaux qui y sont installés sont protégés (site militaire interdit au public), mais ils proposent des vues imprenables sur la vallée de la Seine, notamment depuis les rues qui le ceinturent. Cette présence monumentale dans le paysage est un repère dans la ville. D'autres espaces de jardins familiaux et partagés jalonnent le territoire à proximité de l'aéroport d'Orly. Espaces collectifs de rencontres, ils offrent des espaces de vie en lien avec les activités d'antan.

La promenade des Petits Bois à Ivry-sur-Seine

Cette typologie est singulière par la réappropriation d'un interstice urbain transformé en lieu de passage. Son caractère « sauvage » n'enlève rien à sa qualité d'espace de nature et permet de gravir (ou de descendre) le coteau, tout en reliant les quartiers entre eux. D'autres petits chemins de traverse (venelles, sentes) proposent la même qualité de liaison comme par exemple le chemin du Noyer Grenot à Thiais.

Le parc du Grand Godet et le parc des Saules

Combinant plusieurs usages, sports, espaces de promenade et belvédères sur la vallée, ces parcs juxtaposés très dessinés sont ordonnancés par une géométrie infrastructurelle. Le parc du grand Godet est isolé de la ville ; on s'y rend principalement en voiture et il est ceinturé de voies ferrées, mais il propose une mise en scène du territoire remarquable par la gestion et le travail soigné des remblais qui permettent de grandes échappées visuelles et un rapport au ciel privilégié.

Les alignements d'arbres

Particulièrement visible dans le coteau, ce dispositif paysager est surtout présent dans les tissus les plus denses et les plus anciens. Dans les tissus pavillonnaires, l'espace public se résume bien souvent à la seule fonction de desserte. La présence des arbres apporte une vraie plus-value paysagère : mise à distance, transition, saisonnalité. Bien souvent, ces alignements sont taillés en rideau et monospécifiques, legs d'une tradition et volonté de ne pas empiéter sur le domaine privé.

Jardins privés en lanière, espaces collectifs ouverts

Véritables respirations dans la ville continue, les jardins arrières des tissus pavillonnaires, les espaces ouverts collectifs des grands ensembles et les cœurs d'îlot des résidences accueillent un peuplement d'arbres de petite, moyenne et grande hauteur.

Les cœurs d'îlot jardinés et en bande ne sont pas toujours perceptibles depuis l'espace public ; leur présence est cependant importante pour conserver un cadre de vie respirable, support d'une biodiversité. Les arbres fruitiers présents dans ces jardins prolongent la présence des vergers d'antan. Les espaces ouverts collectifs, quand ils ne sont pas clôturés, génèrent des perméabilités paysagères et urbaines essentielles au cadre de vie.

Richesses

Une forte présence végétale jardinée, aux dispositifs variés dans une urbanisation diversifiée tournée vers la Seine
Des espaces habités en lanière accompagné d'une végétation horticole, fortement présente dans le coteau

Faiblesses

Une répartition hétérogène des espaces de nature dans la ville
Des opérations de construction qui ne composent pas avec les trames parcellaires et jardinées en lanière, composantes et organisatrices du paysage

Problématiques

L'ouverture des paysages fragilisée par le systématisme appliqué lors du renouvellement et de la densification urbaine

Des liens paysagers trop ténus entre le plateau et la vallée

Valeurs clés des paysages

Nature & végétation

Une nature parsemée dans les tissus urbains
Des continuités vertes en pointillé

La nature sur le coteau : une suite de respirations paysagères

La forte déclivité et la nature du sol (gypse) du coteau a obligé à conserver de nombreux espaces de nature dans la ville : en cœur d'îlot, dans les jardins arrières, les squares, les parcs et les alignements d'arbres, chacun contribue à sa manière à adoucir et rafraîchir le cadre de vie. Habiter le coteau, c'est vivre à proximité des espaces végétalisés et rafraîchissants qui sont facilement accessibles mais inégalement répartis. Les alignements d'arbres dans les rues, les avenues et les boulevards sont généralement composés d'une seule essence et taillés régulièrement et conduits en rideau afin de réduire leur développement naturel. La végétation dans les espaces publics reste cependant très maîtrisée et horticole. Contrainte, parfois en bacs (plantations hors sol) pour ne pas gêner les autres usages de l'espace public comme la circulation des véhicules et les réseaux elle est mise en arrière plan.

Le réseau de venelles et de sentes à l'arrière des jardins privés, les espaces ouverts, paysagers et collectifs des grandes opérations urbaines maillent finement le territoire. Ces itinéraires discontinus, informels et discrets, sont accompagnés par une végétation diversifiée. Ils permettent de circuler autrement et d'offrir des points de vue singuliers dans la ville.

Quelle place donner à la nature dans le coteau de la Seine ?

Sur le coteau, un travail de réappropriation de la nature se conjugue avec la protection et le confortement des plantations existantes. Les liens entre les différentes composantes urbaines passent par les continuités arborées et arbustives, leviers pour gommer les ruptures, les limites étagées, les clôtures etc. à l'exemple de l'alignement en ville. La mise en réseau des espaces publics avec les cœurs d'îlot, les jardins privatifs, permettra de mieux répartir la perception de la nature sur le coteau et de faciliter les circulations alternatives.

Les jardins, espaces naturels (même résiduels), espaces ouverts et collectifs etc. ont tous un rôle à jouer pour confirmer ce paysage de coteau arboré. Cette matrice de nature qui doit être confortée génère des îlots de fraîcheur dans le territoire.

La strate arborée, arbustive et surtout la variété des essences sont incontournables à toutes les échelles d'intervention et de planification, notamment :

- l'échelle des alignements d'arbres
 - l'échelle de la RD5 et surtout de ses nouvelles rives (privatives)
 - l'échelle des parcs et des squares de proximité
 - l'échelle de proximité des jardins et des espaces ouverts collectifs
- Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité urbaine du cadre de vie.

Stratégie de mise en oeuvre

Si l'impression d'une nature dans le territoire est bien présente, elle est fragmentée, notamment dans les opérations urbaines où elle est plutôt en cœur d'îlot, comme accessoire de décor et n'est pas toujours mise à contribution pour relier, tisser, continuer à proposer des continuités.

Le végétal doit ici être mis à contribution pour composer la ville sur le coteau, faisant mémoire de son passé agricole et vivrier, mettant en scène sa topographie et accompagnant les indispensables trames viaires.

Cette stratégie passe par :

- l'inventaire, le repérage et la qualification des arbres et de la végétation existante ;
- l'incitation à construire les documents d'urbanisme sur la base de structures ou de charpentes paysagères
- la prise en compte des continuités écologiques (trame verte) et leur mise en réseau dans la ville et sur le coteau
- la renaturation des espaces publics dans tous les quartiers d'habitation pour y conforter la nature et les usages associés.

Les mutations urbaines à l'oeuvre et celles à venir, la densification de la ville sur elle-même, doivent permettre de construire un nouveau rapport au coteau et de faire la part belle à la nature.



Orly : Accotements boisés du passage de la voie ferrée

Richesses

Des paysages de coteau jardiné à conforter et à relier aux usages de la ville comme éléments spécifiques
Des rues et des avenues plantées, ombragées et domestiques composées d'alignements d'arbres

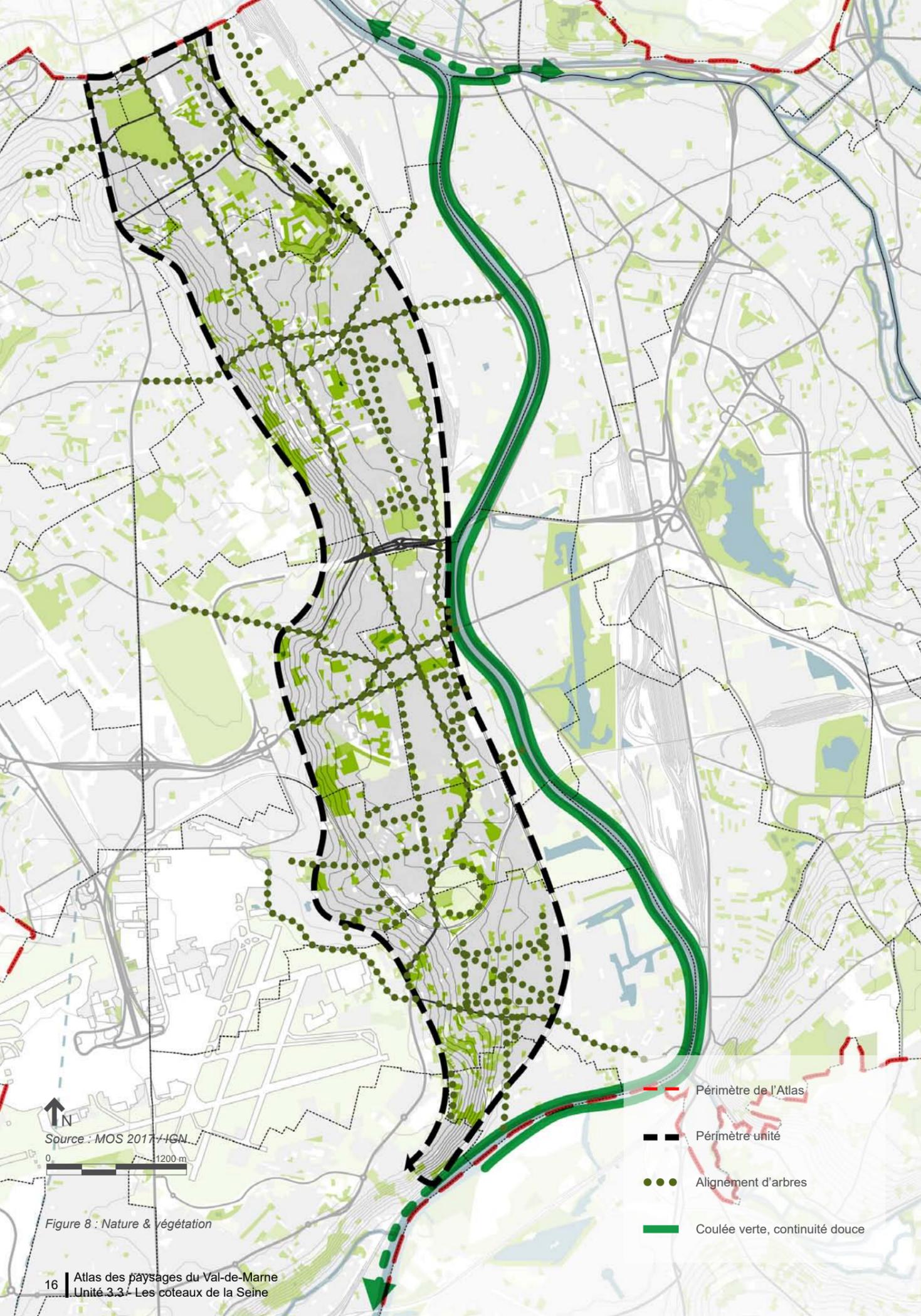
Faiblesses

Une densification urbaine démunie d'une stratégie végétale d'ensemble et d'une adaptation au contexte
Une présence de nature discontinue, de l'alignement d'arbres aux espaces ouverts formant des respirations dans le tissu urbanisé du coteau

Problématiques

Des perméabilités d'usages (venelles) et visuelles (vues lointaines) à ménager dans les nouvelles opérations de construction

Des espaces publics ou des délaissés, à réinvestir comme lieux de réinstallation de la nature et de la biodiversité



Source : MOS 2017 / IGN

0 1200 m

Figure 8 : Nature & végétation



62%	espace artificialisé tendance d'évolution +3%	37%	espace libre tendance d'évolution -4%	1%	espace naturel tendance d'évolution -50%	0%	espace agricole tendance d'évolution 0%
-----	--	-----	--	----	---	----	--

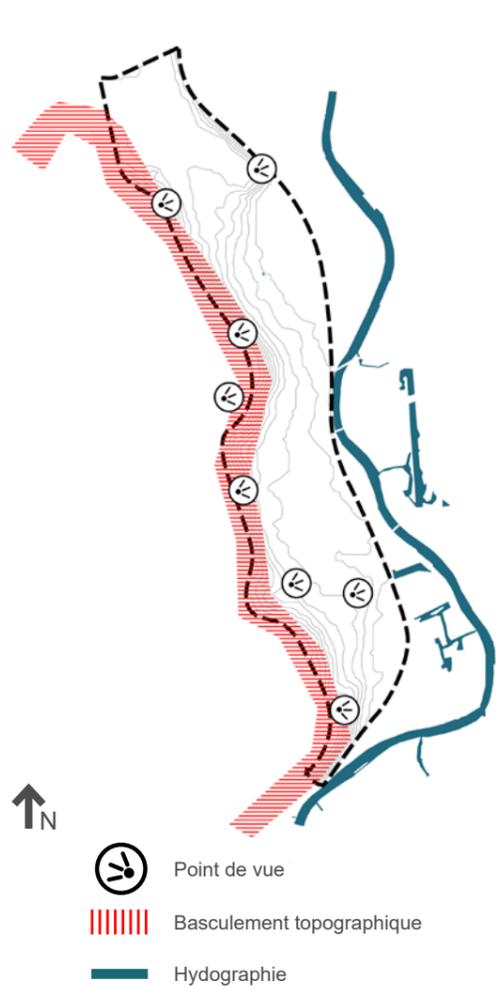


Figure 9 : Socle géographique

Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Tirer parti des pentes et des échappées visuelles sur le grand paysage (hauteur des bâtiments qui respectent le relief, héritages historiques parcellaires et sentes, cœurs d'îlots végétalisés).

- Mobiliser la population pour participer à la qualité de ses paysages et de son territoire (jardins partagés lieu de rencontres et d'apprentissage).

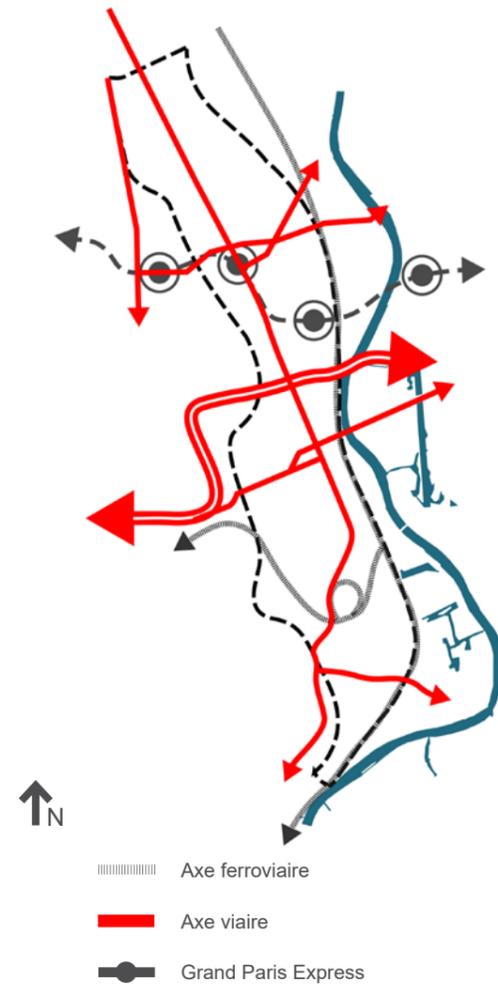


Figure 10 : Axes de composition

Un projet commun autour de la N5 et des accroches avec la Seine

- Poursuivre les dynamiques de transformation à l'œuvre sur la N5 par l'établissement d'un projet paysager et urbain d'ensemble fixant le cadre préalable à toute opération de construction.

Exemple : prolongement des alignements d'arbres des rues perpendiculaires à la N5, prise en compte du parcellaire existant (ouverture visuelles, venelles ouverte) et recomposition des espaces publics.



Figure 11 : Espaces urbains

Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Conforter les paysages des coteaux jardinés par la prise en compte de la situation géographique comme élément fondateur de tout aménagement dans les tissus urbains (jardins en lanières, désimperméabilisation des sols, gestion des eaux pluviales, restauration et préservation de la trame brune etc.).

- Développer les traversées et les sentes piétonnes pour relier les différents quartiers en lien avec les franchissements des faisceaux ferroviaires et de la Seine
Exemple : ménager un fil conducteur végétal arboré (alignements, bosquets, isolés) dans l'espace public.

Quatre enjeux majeurs Porteurs de projet



Figure 12 : Espaces paysagers

Le linéaire des coteaux boisés et jardinés, composantes territoriales

- Composer des trames paysagères et des continuités écologiques stratégiques à toutes les échelles pour développer la biodiversité à partir des plantations existantes, comme outil principal de développement et de requalification des espaces publics, collectifs et privés.

Index des figures

table des illustrations

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P2

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas
unité 3.3 - Les coteaux de la Seine

P4

- Figure 2 : Croquis unité 3.3 - Les coteaux de la Seine

P6

- Figure 3 : Identité & territoire

P8

- Figure 4 : Géographie & infrastructures

P12

- Figure 5 : Typologies urbaines

P13

- Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies*

P14

- Figure 7 : Paysages & ambiances

P16

- Figure 8 : Nature & végétation

P20

- Figure 9 : Socle géographique
- Figure 10 : Axes de composition

P21

- Figure 11 : Espaces urbains
- Figure 12 : Espaces paysagers



ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique
Dépôt légal : Mai 2024
N°ISBN : 978-2-11-172439-6